

L'école, telle que nous la concevons, n'existait pas dans l'antiquité. Chez les barbares, les sauvages, il ne pouvait pas en être question ; chez les peuples civilisés, l'école n'offrait à l'esprit qu'un lieu où l'on n'a rien à faire, un gymnase où l'on s'exerce à se durcir les membres. La conception que les anciens avaient de la vie présente, du sort des individus, de la condition de la famille et de l'omnipotence de l'Etat, ne comportait guère autre chose. A la vérité, dans les grandes villes, il y avait bien quelques écoles de philosophie et de lettres. Athènes et Rome en ont fourni la preuve, l'une par le grand nombre de ses philosophes, toutes les deux, par l'éclat de leur littérature, mais ceci n'est qu'une exception, le fait d'une élite des intelligences. Autrement les hommes libres ne se considéraient que comme des atomes vivants à rapporter au service de l'Etat. Quant aux multitudes, esclaves, leur instruction et leur éducation n'est que l'affaire du fouteur.

L'école moderne est née dans les catacombes. Le voyageur qui visite ces souterrains, refuge des chrétiens pendant trois siècles, y prend la vie chrétienne sur le fait ; il y voit, pas loin de l'autel, des bancs, une chaise, tout ce qui sert, pour les fidèles, au culte, pour les enfants, à l'instruction. L'école est essentiellement une création de l'Eglise. Au fur et à mesure que les apôtres ont conquis le monde à la foi, partout où ils ont pu bâtir une église, ils ont établi l'école ou dans l'église ou à côté. Depuis les missionnaires du III^e siècle, jusqu'aux missionnaires qui évangélisent aujourd'hui les îles de l'Océanie, vous constatez partout la coexistence progressive des églises et des écoles. Quand les écoles s'augmentent, les nations grandissent : les historiens constatent cette solidarité de la grandeur des peuples et de la grandeur des écoles. Au fait, c'est l'homme qui a fait le monde de l'humanité ; il l'a formé selon ses idées ; et ses idées, il les a prises dans les écoles. Tel maître, tel peuple.

Au point de vue du fait, pendant les trois premiers siècles, l'Eglise a ses écoles ; au point de vue du droit, il était si bien reconnu, dès le temps de Constantin, que l'école appartient à l'Eglise, que l'école est la condition vitale du Christianisme, que Julien, au IV^e siècle, pour détruire l'Eglise, sans se donner l'odieuse du crime de persécution sanglante, se contenta de fermer les écoles des chrétiens. Ignore-t-on avec quelle intrépide énergie, alors que le sol était encore fumant du sang des martyrs, les fidèles et les Pères de l'Eglise, un Basile, un Grégoire, réclamaient avec intrépidité, de Julien l'Apostat, le droit d'enseigner les lettres profanes, que cet hypocrite persécuteur venait de leur ravir ? Ils entendaient donc bien, comme nous, ces saints et ces fils de martyrs, qu'un tel